

mobilités NORD-OUEST

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
FONTAINE LA POYA

CONCERTATION
du 17 mai au
17 juillet 2021

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
DE FONTAINE - LA POYA

Dossier de concertation



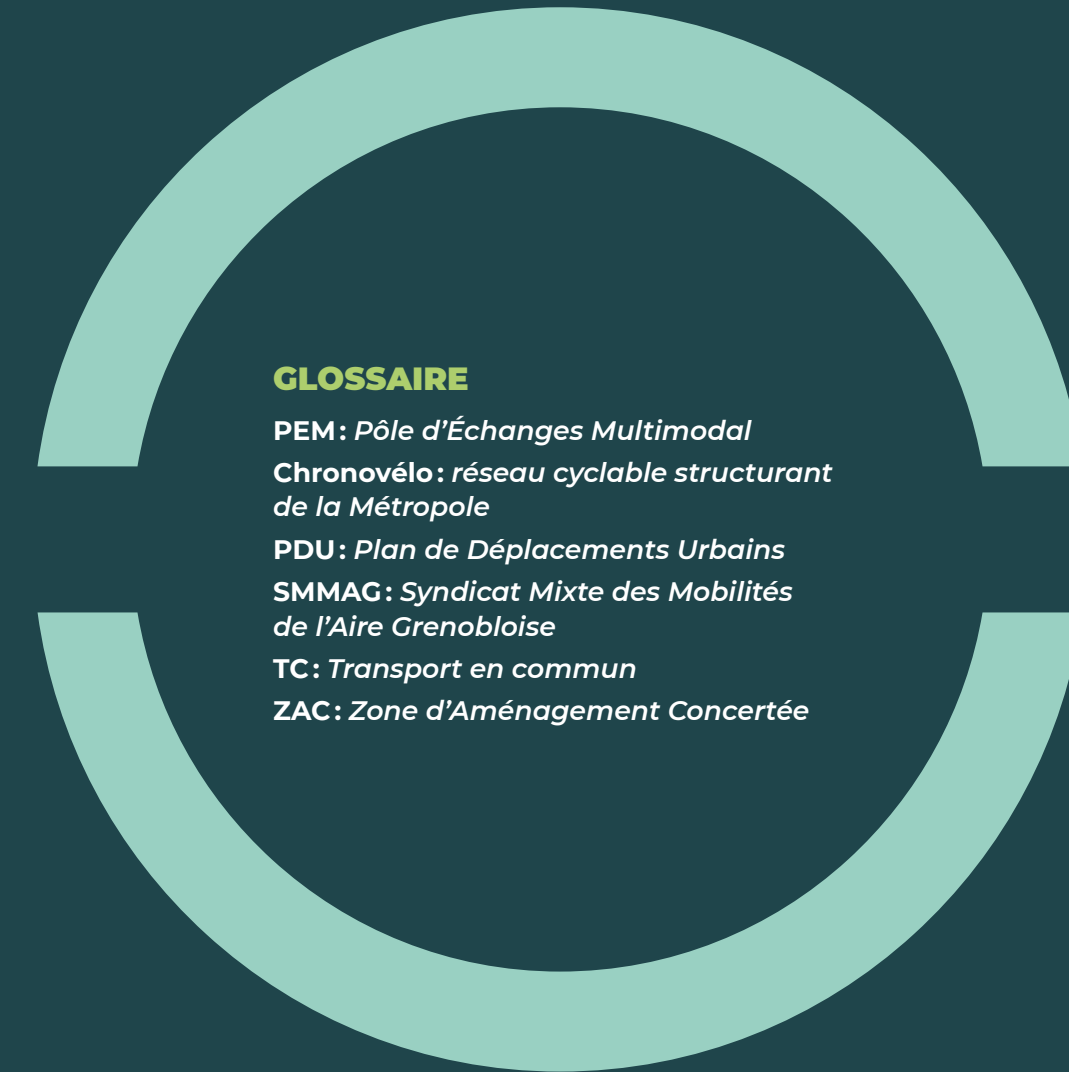
SMMAG

ISÈRE
Aménagement
groupe ELEGIA

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

Ville de
FONTAINE

Sommaire



4 La concertation préalable

5 Comprendre le projet en 3 min

6 Le contexte

7 3 grands projets en interface avec le PEM

10 Le projet de réaménagement du PEM de Fontaine La Poya

13 Les bénéfices en synthèse, coûts, maîtres d'ouvrage, calendrier

La concertation préalable

UN DISPOSITIF PARTICIPATIF

La concertation préalable a pour objectif d'informer et de recueillir les avis de toutes les personnes (usagers, habitants, associations...) concernées par le projet de **réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Fontaine La Poya**, avant toute prise de décision par les autorités publiques.

UNE PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE

Le SMMAG, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, Isère Aménagement (aménageur en charge de la réalisation de la ZAC des Portes du Vercors pour le compte de la Métropole) et la commune de Fontaine, a décidé d'engager une **concertation préalable sur le projet**. Cette concertation préalable est organisée au titre des articles L. 103-2, L. 103-3 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme. Suite à la tenue de cette concertation, le SMMAG établira un bilan de la concertation, qui sera délibéré en comité syndical.

Article L. 103-2 du code de l'urbanisme

« Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées [...] les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'État. »

DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES

Quand ?

La concertation se déroule du 17 mai au 17 juillet 2021.

S'informer ?

Rendez-vous dans les 2 lieux ci-dessous, où un dossier de concertation vous permet de découvrir toutes les facettes du projet :

- o Mairie de Fontaine, 89 mail Marcel Cachin.
- o Siège du SMMAG, 3 rue Malakoff, Grenoble.

Ce dossier de concertation ainsi que toutes les informations relatives à la concertation sont également disponibles sur : www.mobilites-nord-ouest.fr

S'exprimer ?

- o En ligne www.mobilites-nord-ouest.fr
- o Sur les registres papier qui sont mis à votre disposition dans les lieux de concertation pour recueillir vos avis et suggestions.
- o Par courrier au Président, Sylvain Laval (SMMAG, 3 rue Malakoff, 38000 Grenoble) en précisant en objet : « Concertation sur l'aménagement du PEM de Fontaine La Poya ».

4 temps forts de concertation

1 journée de brigades de messagers

- o Mardi 18 mai 2021 de 16h à 20h les messagers se positionneront en divers endroits sur le PEM et sur des lieux attractifs à proximité (arrêt de tram Louis Maisonnat, marché Cachin à Fontaine, ...) pour informer et recueillir les contributions de tout un chacun.

1 forum de lancement

- o Jeudi 20 mai de 18h30 à 21h en distanciel (lien de connexion disponible sur www.mobilites-nord-ouest.fr).

2 ateliers participatifs

- o Mardi 27 mai de 18h30 à 20h30 en distanciel (lien de connexion disponible sur www.mobilites-nord-ouest.fr).
- o Jeudi 17 juin de 18h30 à 20h30 à la mairie de Fontaine (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires) et sinon en distanciel (lien de connexion disponible sur www.mobilites-nord-ouest.fr).

Votre avis compte !

Votre avis est particulièrement attendu sur :

- > Les fonctionnalités et équipements que doit comporter ce Pôle d'Échanges Multimodal pour être réussi.
- > Les éléments qui contribueront au confort d'attente et de circulation en accès et au sein du Pôle d'Échanges Multimodal, pour se sentir bien dans ce lieu.
- > Vos points de satisfaction et les points de vigilance par rapport au projet proposé.

Comprendre le projet en 3 min

QU'EST-CE QU'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL ?

C'est un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : tramway, câble, bus, vélos, marche à pied, covoiturage... Il permet de faciliter les correspondances tout en offrant des services adaptés aux besoins de tous les usagers. Il assure trois fonctions :

- o Une fonction « mobilité », pour encourager le report depuis la voiture individuelle vers les autres modes de déplacements, attirer de nouveaux usagers, optimiser l'intermodalité et les flux de passagers.
- o Une fonction « urbaine », pour améliorer la qualité des espaces publics, intégrer le pôle d'échanges dans son environnement urbain et articuler le projet avec les autres projets urbains et de mobilité prévus alentours.
- o Une fonction « service », pour rendre les lieux plus fonctionnels et agréables, faciliter la vie des usagers des transports collectifs et plus largement de tous les usagers du site.

POURQUOI RÉAMÉNERGER LE PEM DE FONTAINE LA POYA ?

Ce pôle d'échanges est déjà très fréquenté, avec plus de 5000 montées par jour dans les transports collectifs. Il permet notamment l'accès au réseau de transports collectifs structurants pour les habitants en provenance du Vercors et ceux de la rive gauche de l'Isère, qui souhaitent accéder au cœur métropolitain.

Il est également un pôle d'attraction en soi, avec une offre commerciale importante et des établissements publics à proximité. Pourtant, **il est actuellement localisé dans un espace très peu qualitatif, avec des cheminements peu lisibles, peu sécurisés, peu accessibles aux personnes à mobilité réduite et des services quasi inexistant pour les voyageurs.**

De plus, **plusieurs projets connexes vont venir renforcer son attractivité** : la liaison par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, qui aura son terminus ouest à La Poya ; la Chronovélo Grenoble-Fontaine et le projet urbain des Portes du Vercors comprenant des logements, un pôle de commerces et de loisirs, ainsi qu'une place urbaine prévue au sein du PEM.

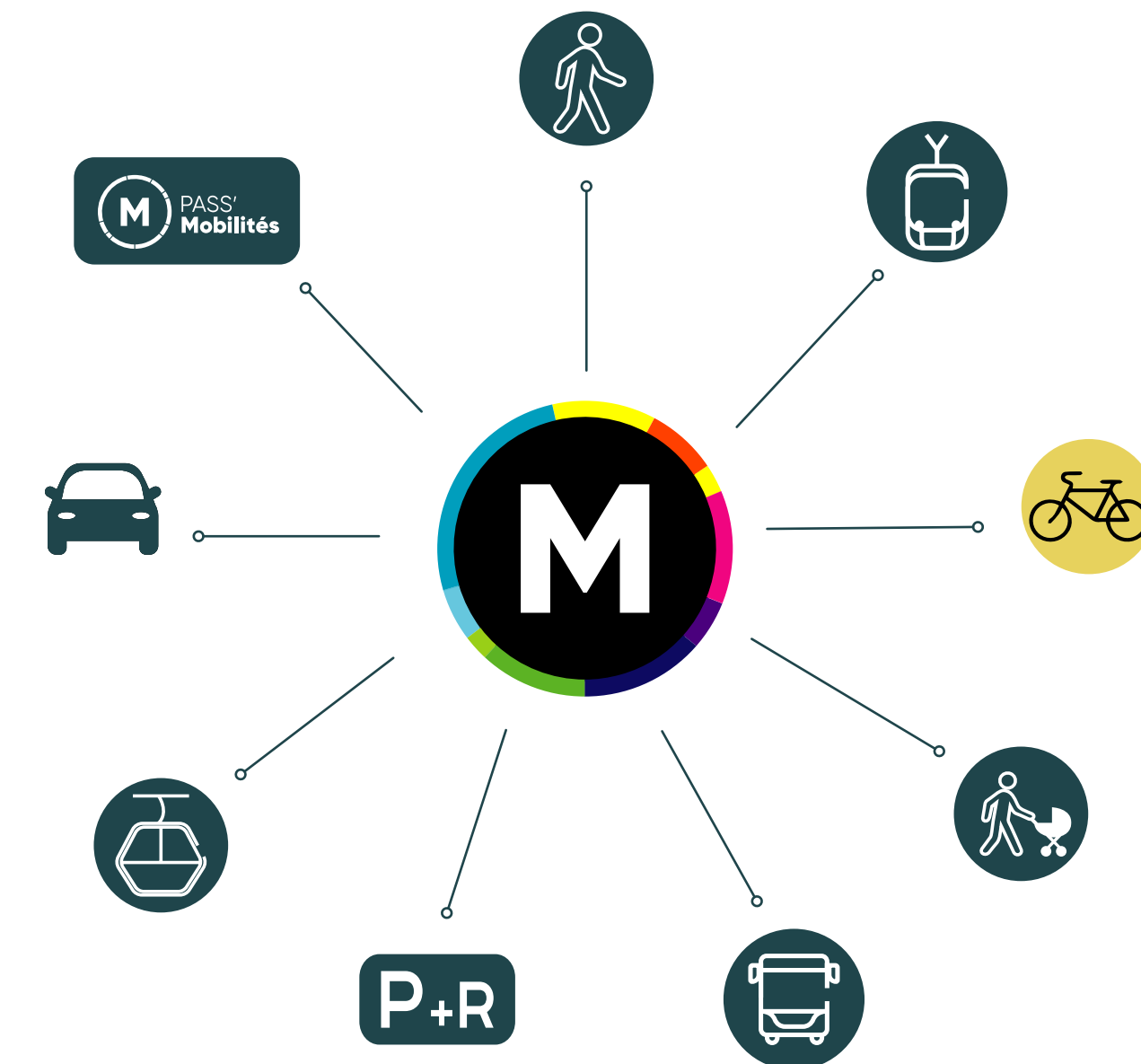
Les transformations apportées par ces projets sont une opportunité pour repenser l'ensemble du pôle d'échanges et en faire un lieu qualitatif et plus fonctionnel pour tous les usagers, que ce soit :

- o Pour ceux qui utilisent les transports collectifs en combinaison avec un autre mode (marche à pied, vélo, voiture, covoiturage...)
- o Pour ceux qui effectuent des correspondances entre transports collectifs et ont un temps d'attente plus ou moins long sur le PEM,
- o Pour les cyclistes et automobilistes qui traverseront le PEM sans s'y arrêter,
- o Pour les habitants du quartier qui parcourront ou traverseront le PEM à pied.

L'enjeu est également d'améliorer les temps de parcours et le fonctionnement du tramway, pénalisé aujourd'hui par la traversée de plusieurs carrefours routiers complexes à l'approche de son terminus et par une courbure des rails qui provoque leur usure prématurée.

UN OBJECTIF DE MISE EN SERVICE EN 2024

En cohérence avec la mise en service de la liaison par câble entre Saint-Martin-le-Vinoux et Fontaine La Poya et le projet d'aménagement des Portes du Vercors sur le secteur de La Poya.



Le contexte



Source: Ville de Fontaine

FONTAINE LA POYA : UN NŒUD DE MOBILITÉ NÉVRALGIQUE POUR LE TERRITOIRE NORD-OUEST, DANS UN ESPACE EN COURS DE REQUALIFICATION

Le PEM de Fontaine La Poya constitue un point de passage quasiment obligé pour les habitants en provenance du Vercors et de la rive gauche de l'Isère (notamment de Veurey-Voroize, Noyarey, Sassenage) qui souhaitent accéder au cœur métropolitain via des modes alternatifs à la voiture au moins sur une partie de leur trajet.

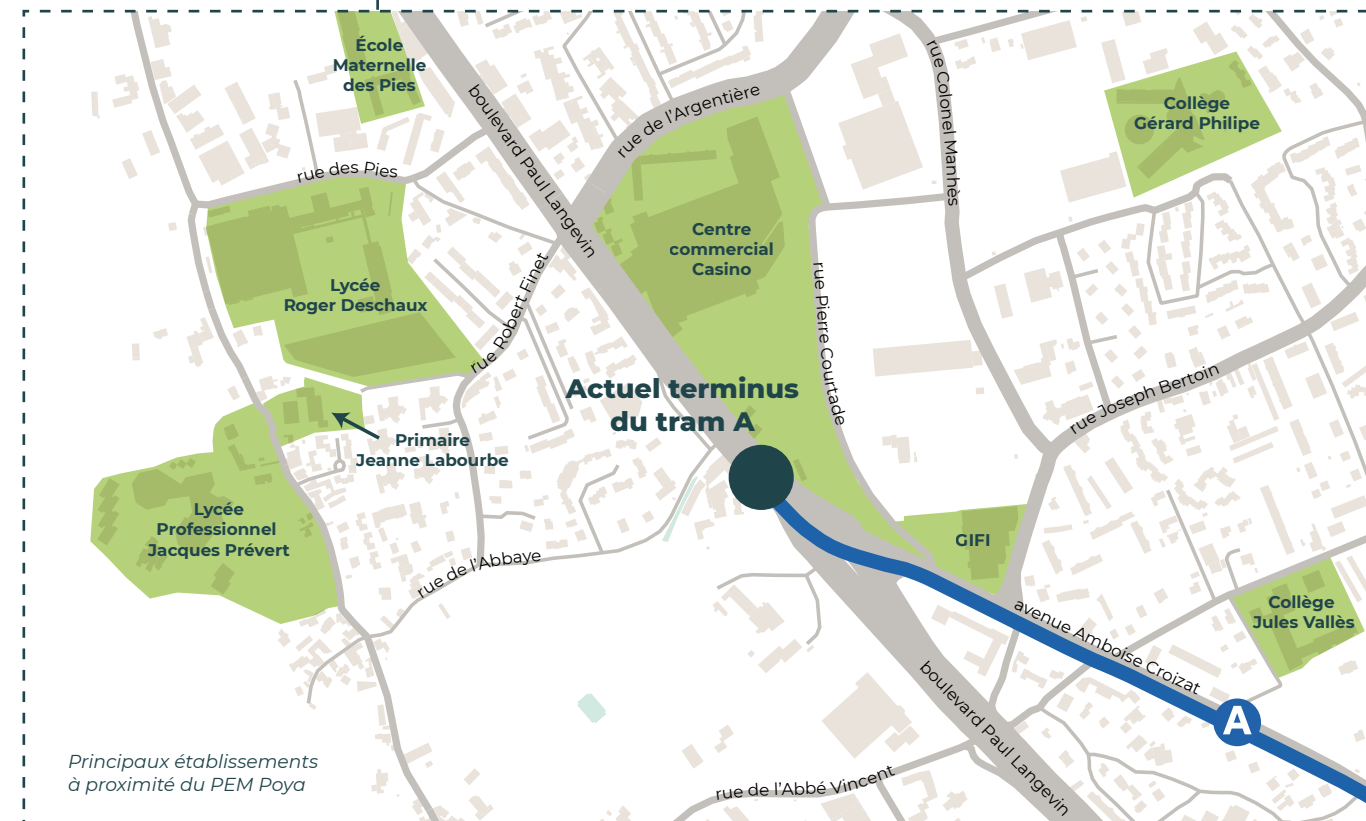
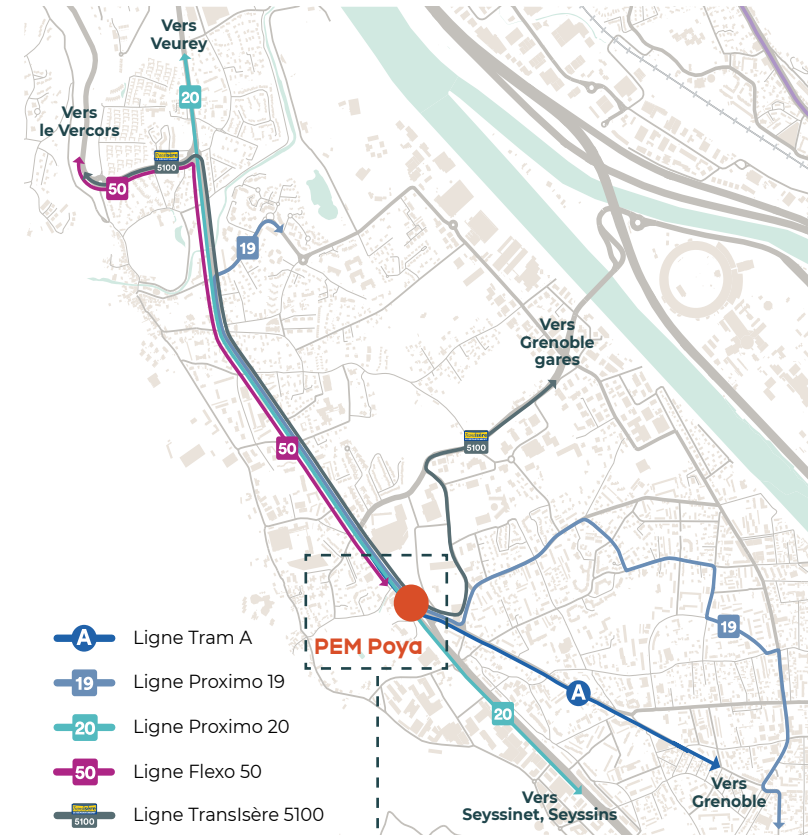
Il est desservi par plusieurs lignes de transports collectifs: tramway A en terminus, bus Proximo 19 et 20 en passage, Flexo 50 en terminus et Transisère 5100 en passage.

Il s'agit également d'un point d'attraction en soi, au vu de l'offre commerciale présente (Géant Casino, Mac Donald's, GIF) et un futur pôle de commerces et de loisirs en cours d'étude projetant restaurants, services et un cinéma) et des établissements publics à proximité (collèges Gérard Philippe et Jules Vallès, lycées Roger Deschaux et Jacques Prévert, gymnases Gérard Philippe et des Pies).

Le PEM de Fontaine La Poya est aujourd'hui déjà très fréquenté, avec environ 5000 montées par jour dans les transports en commun, dont 81 % dans le tram A.

Une grande majorité des usagers y accèdent à pied (67 % des montants dans les TC). Pourtant, ce PEM est localisé dans une zone commerciale aux espaces publics peu qualitatifs: univers très routier, nappes de parking, friches industrielles... Les cheminements piétons et cycles y sont peu lisibles, inconfortables et peu sécurisés.

Par ailleurs, un jour moyen de semaine, on recense au maximum environ 100 voitures garées simultanément sur le parking du Géant Casino et sur les voiries à proximité pour accéder ensuite aux transports en commun, sans qu'il n'y ait de parc-relais officiel ni de cheminement aménagé pour rejoindre les arrêts TC.



Principaux établissements à proximité du PEM Poya

3 grands projets en interface avec le PEM

Trois projets structurants sont en cours d'étude, en partie sur le périmètre du PEM: le projet urbain des Portes du Vercors, le projet de transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, et le projet d'axe Chronovélo Grenoble - Fontaine La Poya.

Ces projets sont indépendants les uns des autres, mais ont des intérêts communs, car situés en partie sur un même périmètre: la future place de la Poya aménagée dans le cadre du projet des Portes du Vercors accueillera le PEM, le départ du transport par câble et l'axe Chronovélo. Ces projets vont concourir à augmenter l'attractivité du PEM, ce qui rend d'autant plus opportun son réaménagement afin de le rendre plus fonctionnel et agréable.

PORTES DU VERCORS

Le projet des Portes du Vercors est un projet d'aménagement porté par Grenoble-Alpes Métropole, qui en a concédé la réalisation à un aménageur « Isère Aménagement ». Sa réalisation est prévue en plusieurs phases.

En 2019, il a été décidé de développer de manière opérationnelle une première tranche d'environ 11 hectares sur la commune de Fontaine, qui comprend une offre de logements et la création d'activités économiques, de commerces et de loisirs, principalement articulées autour de la place de la Poya, de façon à constituer une accroche urbaine au sud du projet, sur la commune de Fontaine.

Le projet s'organise autour de 4 éléments majeurs connectés entre eux par des liaisons paysagères:

- o La place de la Poya avec de larges espaces verts et des espaces de circulation comprenant notamment ce Pôle d'Échanges Multimodal, et le transport par câble. La place de la Poya sera animée par la proximité de commerces, de restaurants, de services, de loisirs ainsi qu'un cinéma à l'étude.
- o L'Allée Métropolitaine, comme lieu de vie (voie de desserte automobile, transport en commun, voies cycles, allées piétonnes et stationnements).
- o Des liaisons entre les îlots bâtis, avec notamment des allées paysagères piétonnes et cycles.
- o La trame verte et bleue, composée notamment d'espaces verts généreux, de noues paysagères et de la mise à ciel ouvert du ruisseau de la Petite Saône, le long de la rue Colonel Manhès.



Illustration de principe de la place de La Poya, en cours d'étude (Source: Ilex)



La solution câble est particulièrement adaptée pour relier les différentes communes en survolant des obstacles aussi bien urbains (voie ferrée, A480, RN481) que naturels (Isère, Drac). Ce projet est aujourd'hui en phase de conception. Il comprend 6 stations, dont 4 seront mises en service à horizon 2024. Le terminus ouest de cette liaison se situera sur le PEM de Fontaine La Poya.

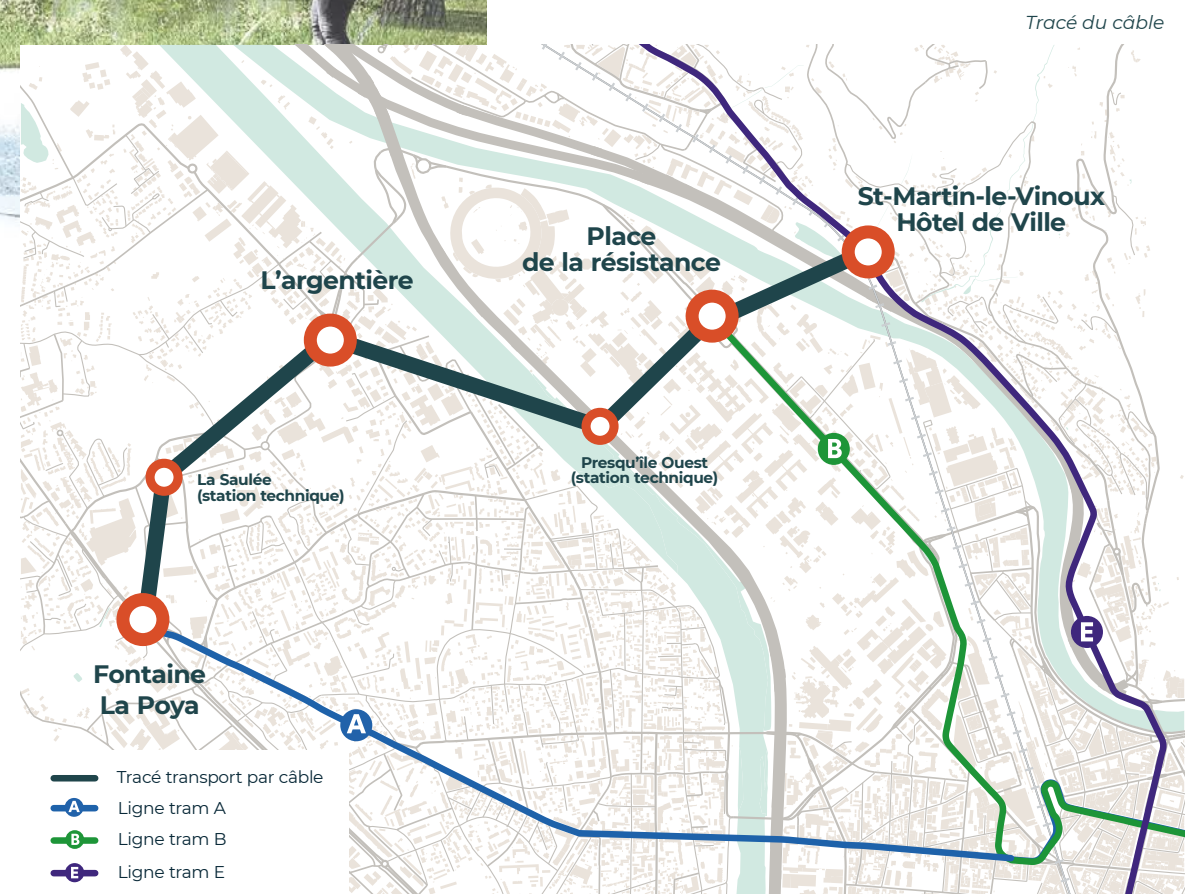
LE TRANSPORT PAR CÂBLE

Par délibération du 14 décembre 2017, le SMTC (devenu aujourd'hui SMMAG) a confirmé l'opportunité de réaliser un transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux (voir tracé ci-dessous). Cette nouvelle offre de mobilité permettra de répondre aux enjeux suivants sur le territoire nord-ouest :

- Améliorer la desserte en transports collectifs des polarités actuelles et futures du secteur nord-ouest, en franchissant les obstacles grâce à une liaison rapide et fiable.
- Mailler le réseau de transports collectifs pour le rendre plus attractif que l'usage de la voiture individuelle, en reliant les lignes de tramway structurantes A, B et E et en offrant des points d'échanges supplémentaires entre les différents modes de déplacement.

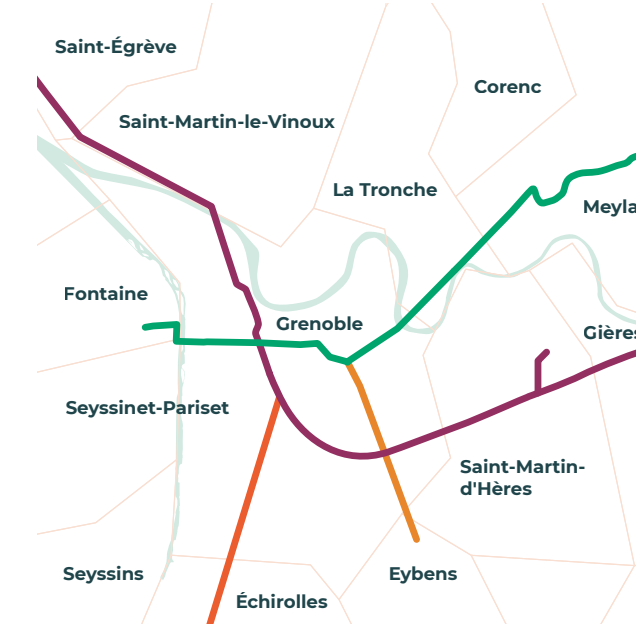
Le projet de transport par câble s'inscrit dans une vision globale prospective des mobilités, portée par le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise, qui a été approuvé en novembre 2019.

Le tracé retenu est le suivant :



Source: Métropole

Schéma des 4 axes Chronovélo délibérés (source: Métropole)



LA LIAISON CHRONOVÉLO GRENOBLE – FONTAINE

Le réseau « Chronovélo » vise à rendre la pratique du vélo attractive pour tous, y compris pour les usagers débutants et/ou les plus vulnérables (enfants et personnes âgées en particulier). Le principe est que, sur ce réseau, la lisibilité des itinéraires, la sécurité et le confort des usagers soient renforcés et que des services soient proposés, tels des stations de pompe à vélo avec des plans pour se repérer sur le réseau Chronovélo et au sein du quartier environnant.

La délibération de Grenoble-Alpes Métropole en date du 6 juillet 2018 prévoit de réaliser un réseau continu de 49 km, répartis sur 4 axes. L'axe n° 1, qui reliera à terme Fontaine à Meylan, desservira le PEM de Fontaine La Poya. Plusieurs variantes sont aujourd'hui à l'étude pour raccorder cette place au tronçon Chronovélo aujourd'hui existant entre Grenoble et Meylan.



Le projet de réaménagement du PEM de Fontaine La Poya

Ce projet est inscrit au PDU de l'agglomération grenobloise (action 10.2).

Votre avis compte !

- > Pour vous: qu'est-ce qu'un PEM réussi ?
- > Quelles fonctionnalités et équipements attendez-vous sur le PEM ?
- > Quels éléments contribueraient à votre confort, vous permettraient de vous sentir bien dans ce lieu (vitesses apaisées, cheminements respectant les lignes de désir, environnement, paysage, matériaux...)?
- > Quels sont les points de satisfaction et les points de vigilance que vous relevez par rapport au projet proposé ?



- Tram A
- Courbure provoquant une usure prématurée des rails
- Traversées de carrefours avec gestion compliquée des priorités

LES OBJECTIFS DU PROJET, EN ARTICULATION AVEC LES PROJETS URBAINS ET DE MOBILITÉ CONNEXES

Le projet de réaménagement du PEM repose sur les objectifs généraux suivants:

- Réaliser des correspondances faciles, confortables et sécurisées entre les différents modes de déplacements, en particulier entre la station de câble, le tramway et les bus.
- Accéder au PEM facilement et en sécurité à pied et à vélo, et pouvoir stationner son vélo de manière sécurisée.
- Pouvoir déambuler dans un espace public qualitatif et accessible: confort d'attente à toute heure, lisibilité et sécurité pour les cheminements piétons et cycles, services...
- Disposer d'une information voyageur sur l'offre de mobilité et sur les grands équipements générateurs de déplacements autour du PEM (futur pôle de loisirs créé dans le cadre du projet Portes du Vercors, lycée, gymnase...): information statique et information en temps réel sur les prochains départs bus et tramway.
- Accéder au réseau de transports collectifs en voiture, pour les usagers n'ayant pas d'autre solution (en privilégiant le rabattement automobile en amont sur Sassenage et le covoiturage).

Confort, sécurité, accessibilité, lisibilité pour tous: pour les usagers qui accèdent aux transports collectifs, pour ceux qui se rendent au pôle de loisirs ou dans les commerces à proximité et aussi pour les habitants du quartier qui déambulent ou se posent sur la place!

DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUEMENT LIÉS AU TRAMWAY

- Redresser la courbure des rails du tramway à l'approche du terminus, qui provoque actuellement une usure prématurée des rails, réduit la vitesse des tramways et induit des coûts d'entretien accrus.

Des tramways plus rapides pour les voyageurs et des économies pour la collectivité!

- Améliorer l'organisation des carrefours routiers à l'approche du terminus tramway pour fiabiliser les temps de parcours des tramways et des automobilistes, en particulier pour la traversée du boulevard Paul Langevin.

Des temps de parcours fiabilisés, en tramway mais aussi en voiture!

- Préserver l'avenir en permettant, à terme le prolongement du tramway vers Sassenage, avec une offre adaptée à la demande (cf. action 9.10 du PDU, horizon post-2030).

Pour préserver le développement du réseau tramway dans le futur!

LE PROJET PROPOSÉ POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PEM DE FONTAINE LA POYA

Les éléments invariants, pris en compte du fait des contraintes des projets connexes:

- La localisation de la station terminus du câble à l'Est de la future place de La Poya.
- La création d'une nouvelle voirie dénommée « Allée Métropolitaine » dans le cadre du projet Portes du Vercors, qui reliera le boulevard Paul Langevin à la rue de l'Argentière.
- Les grandes orientations d'aménagement pour la place de La Poya, définies dans le cadre du projet des Portes du Vercors.
 - > Développer une réelle polarité pour les Fontainois, mais aussi pour les autres communes de la rive gauche du Drac, en développant à proximité immédiate de la place de la Poya des commerces, des espaces récréatifs et de loisirs (restaurants, cinéma à l'étude), ainsi qu'éventuellement des services de proximité.
 - > Décliner un quartier de ville-nature à haute valeur paysagère avec une continuité de la coulée verte entre l'ancienne ferme de l'Abbaye et la limite communale avec Sassenage assurée via la place de La Poya et le projet de trame verte qui relierait le Parc de la Poya à la Plaine de l'Argentière jusqu'au Parc de l'Ovalie. La rue Colonel Manhès sera également réaménagée avec la mise à l'air libre de la petite Saône actuellement busée, valorisant l'image de Fontaine et en créant un véritable pôle de vie accueillant de nouveaux logements très qualitatifs, et des équipements publics de qualité.

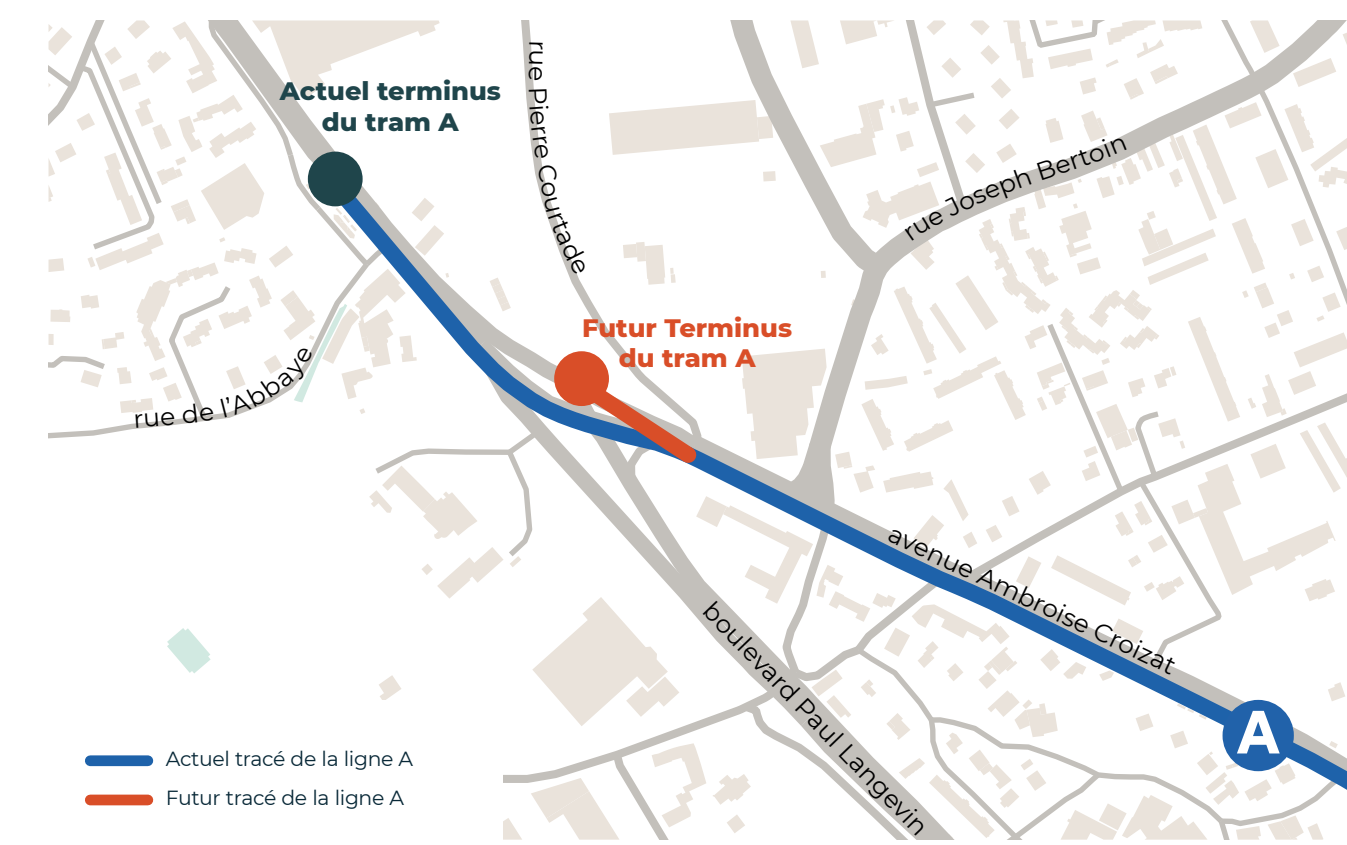
LE DÉPLACEMENT DU TERMINUS TRAMWAY SUR LA FUTURE PLACE DE LA POYA

Plusieurs configurations pour le réaménagement du PEM ont été étudiées en phase d'études préliminaires par les partenaires du projet. Pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés, le projet de réaménagement comprend en particulier le déplacement du terminus du tramway de l'autre côté du boulevard Paul Langevin, sur la future place de La Poya. Ceci permet en effet:

- De simplifier l'organisation des carrefours en supprimant la traversée du boulevard Paul Langevin par les tramways. Ainsi, les temps de parcours des tramways sont fiabilisés, les coûts d'exploitation du tramway optimisés (de l'ordre de 400000 €/an par rapport à aujourd'hui) et on améliore les conditions de circulation générale sur cet axe très emprunté.
- De concentrer et faciliter les correspondances entre modes de déplacements, au niveau de la future place qualitative de La Poya.
- De préserver l'avenir en permettant à terme le prolongement des voies du tramway, avec une fréquence adaptée, côté Est du boulevard Langevin dans le cadre d'une future reconfiguration du centre commercial.

La ligne de tramway est raccourcie d'environ 180 m. Les temps de marche seront augmentés de 2 à 3 minutes par exemple pour les habitants du quartier des Pies à Sassenage qui se rendraient aujourd'hui à pied au terminus du tramway. Ce serait le cas également pour les usagers du tramway qui descendraient aujourd'hui à Fontaine La Poya pour se rendre au gymnase des Pies ou au lycée Roger Deschaux par exemple.

Ces incidences seront minimisées par une desserte bus renforcée à Sassenage par rapport à aujourd'hui, conformément à l'action 9.6 du PDU de l'agglomération grenobloise. Une adaptation de l'itinéraire de la ligne Chrono C6 est envisagée pour desservir Sassenage, dans le cadre de la restructuration bus liée à la mise en service de la liaison par câble, et plus globalement en lien avec l'adaptation du système global de mobilité sur le territoire Nord-Ouest à horizon 2025, étudiée dans le cadre de l'élaboration du Micro-PDU Nord-Ouest en cours de concertation (sujet sur lequel vous pouvez également contribuer en vous rendant sur le site www.mobilites-nord-ouest.fr).



- Actuel tracé de la ligne A
- Futur tracé de la ligne A

LE POSITIONNEMENT D'UN PARC-RELAIS

Le SMMAG a identifié un besoin d'environ 100 places de stationnement automobile en parc-relais à terme sur le PEM de Fontaine La Poya, pour les automobilistes qui n'ont pas d'alternative à l'usage individuel de la voiture pour se rabattre sur les transports collectifs structurants. À ce stade, plusieurs options sont à l'étude pour la localisation de ce P+R, dans un objectif de mutualiser les espaces de stationnement au sein et à proximité du PEM, en tenant compte des usages différents et complémentaires.

Le schéma d'aménagement du PEM et les équipements envisagés pour l'horizon 2024 à ce stade des études sont déclinés ci-contre, tenant compte des enjeux urbains pour la place de La Poya et de la localisation de la future station du câble.



Schéma provisoire - études en cours
Source : Ilex - Ingerop - Artelia

- | | | | |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Nouveau terminus du tramway A | Stationnement vélo (arceaux, consignes sécurisées) | Point de covoiturage spontané en direction / provenance du Vercors, Veurey-Voroize, de Noyarey | Axe Chronovélo et axe structurant cycles pour la liaison Fontaine - Grenoble |
| Arrêt de bus | Parking | Dépose/ reprise automobile et point de covoiturage en direction du nord de la cluse | |
| Station câble | Déplacement de la plate-forme tramway côté Est de l'av. Croizat | Commerces | |

Les bénéfices en synthèse

POUR LES USAGERS DU PÔLE D'ÉCHANGES

- Un PEM de Fontaine La Poya plus agréable, fonctionnel et accessible via les modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture.
- Des correspondances facilitées entre les transports collectifs.
- Une meilleure organisation du rabattement en voiture, pour les usagers qui n'ont pas d'alternative.
- Une fiabilité renforcée du tramway pour se rendre vers le centre-ville de Grenoble.

POUR LES HABITANTS

Une amélioration du cadre de vie, de la qualité de l'air et du bruit grâce à :

- Un report de l'usage individuel de la voiture vers la marche, le vélo et les transports en commun via un PEM plus attractif et en articulation avec les nouvelles offres de mobilité (câble, Chronovélo).
- Une amélioration de la sécurité des déplacements.

En articulation avec le projet Portes du Vercors :

- Une reconquête d'espaces publics de qualité, avec la création d'espaces vert supports de biodiversité et une réduction des îlots de chaleur.
- Des nouveaux services et usages adaptés à ce nouvel environnement.

Coûts, maîtres d'ouvrage, calendrier

COÛT DU PROJET

Le coût complet des aménagements à réaliser sur l'ensemble du périmètre du PEM a été estimé au stade des études préliminaires à **15 M€HT**, dont :

7 M€HT

pour l'aménagement de la place de La Poya et les modifications de voirie associées, dont 5M€HT déjà budgétés (dans le bilan de la ZAC des Portes du Vercors et via des financements de la Métropole et du SMMAG)

15 M€HT

8 M€HT

Une subvention pour le financement de ce projet est recherchée par le SMMAG auprès de l'État, dans le cadre du 4^e appel à projets TC et PEM.

pour le déplacement du terminus tramway sur la place de La Poya et la mise en œuvre des équipements de mobilité.

MAÎTRES D'OUVRAGE

Quatre maîtres d'ouvrage seront amenés à intervenir pour l'aménagement du PEM, en fonction de leurs compétences.



Le SMMAG, notamment pour ce qui concerne les infrastructures tramway, bus et l'information voyageur, en plus de l'insertion de la station de transport par câble.



Isère Aménagement, qui assure la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de la ZAC des « Portes du Vercors », du fait de la concession d'aménagement qui lui a été confiée par Grenoble-Alpes Métropole par contrat signé le 30 janvier 2014.



Grenoble-Alpes Métropole, au titre notamment de ses compétences voiries, espaces publics et infrastructures cycles.



La commune de Fontaine, au titre de ses compétences éclairage public et espaces verts, pour les aménagements.

CALENDRIER

La mise en service du PEM réaménagé est prévue pour 2024, en cohérence avec le calendrier de mise en service du transport par câble et le calendrier d'aménagement de la place de La Poya dans le cadre du projet Portes du Vercors.

mobilités NORD-OUEST

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
FONTAINE LA POYA

Découvrez la vidéo de présentation de la démarche sur youtube

 SMMAG GRENOBLE



Toutes les informations sur la concertation sur le site
www.mobilites-nord-ouest.fr!